

Smart ECP

Notice d'utilisation

Notice d'utilisation Smart ECP

Le présent document peut faire l'objet de modifications sans préavis et ne constitue aucun engagement de la part de NORALSY™. NORALSY™ dégage toute responsabilité vis-à-vis des erreurs ou imprécisions qui pourraient être relevées dans cette notice. Aucune partie de cette notice ne peut être reproduite, enregistrée ou transmise par un moyen électronique, mécanique ou autre sans l'autorisation préalable de NORALSY™.

NORALSY – 16, Rue Lavoisier – Z.I.
94437 CHENNEVIERES SUR MARNE CEDEX
Tél. 01 49 62 20 15 – Fax. 01 49 62 20 25

Site Internet : <http://www.noralsy.com> – Adresse internet : webmaster@noralsy.com

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| INSTALLATION | 3 |
| PRESENTATION DU PROGRAMME..... | 4 |
| NOUVELLE CENTRALE..... | 5 |
| LECTURE D'UNE CARTE A PUCE | 5 |
| OUVERTURE D'UN FICHIER - RECUPERATION DES DONNEES A PARTIR D'UN FICHIER | 5 |
| PROGRAMMATION DE LA CENTRALE..... | 7 |
| <i>Modifications des paramètres de la centrale et du répertoire.....</i> | <i>7</i> |
| <input type="checkbox"/> Durée d'ouverture..... | 7 |
| <input type="checkbox"/> Tranche horaire du BP | 7 |
| <input type="checkbox"/> Boucle au sol..... | 7 |
| <input type="checkbox"/> Type de la porte | 7 |
| <i>Création d'un appartement.....</i> | <i>8</i> |
| <i>Création d'une série de titres.....</i> | <i>9</i> |
| <i>Suppression d'une série de titres.....</i> | <i>9</i> |
| VALIDATION DES DONNEES | 10 |
| ECRIURE DES MODIFICATIONS SUR LA CARTE..... | 10 |
| SAUVEGARDE DES DONNEES SUR FICHIER..... | 10 |
| IMPRESSION DES DONNEES..... | 11 |
| GESTION DE L'ANTI-PASSBACK..... | 12 |
| <i>Rôle de l'anti-pass-back.....</i> | <i>12</i> |
| <i>Conditions requises pour une gestion anti-pass-back.....</i> | <i>12</i> |
| <i>Utilisation de la boucle au sol.....</i> | <i>12</i> |
| <i>Programmation de l'anti-pass-back.....</i> | <i>12</i> |
| <i>Remise à zéro de l'anti-pass-back.....</i> | <i>12</i> |

Table des illustrations

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Fenêtre « Exécuter » du menu « Démarrer » de Windows™ | 3 |
| Figure 2 : Assistant d'installation de SmartECP..... | 3 |
| Figure 3 : Fenêtre principale de SmartECP..... | 4 |
| Figure 4 : « Nouvelle centrale... » depuis le menu « Fichier » ou le menu « Carte à puce » | 5 |
| Figure 5 : Barre d'état : "Attente d'une carte à puce" | 5 |
| Figure 6 : Barre d'état : "Carte à puce insérée" | 5 |
| Figure 7 : Menu de l'application : « Carte à puce ! Lire la carte » | 5 |
| Figure 8 : Menu « Fichier » « Ouvrir... » | 5 |
| Figure 9 : Onglet « Configuration centrale et répertoire » partie supérieure | 7 |
| Figure 10 : Onglet « Configuration centrale et répertoire » partie inférieure | 8 |
| Figure 11 : Tableau des appartements..... | 8 |
| Figure 12 : Assistant de création automatique de titres d'accès | 9 |
| Figure 13 : Suppression d'une série de titre..... | 9 |
| Figure 14 : Bouton « Appliquer » | 10 |
| Figure 15 : Menu « Carte à puce » « Ecrire la carte » | 10 |
| Figure 16 : Menu « Fichier » « Enregistrer sous... » | 10 |
| Figure 17 : Fenêtre « Aperçu avant impression » | 11 |
| Tableau 1 : Signification des tranches horaires..... | 7 |
| Tableau 2 : Type de porte | 7 |

Introduction

Le logiciel SmartECP a été conçu pour un usage simple, limité à la lecture et l'écriture des paramètres d'une centrale de contrôle d'accès NORALSY de type ECPxxxCP.

SmartECP offre en plus de cela la possibilité de sauvegarder et de récupérer ces paramètres. Ou encore de préparer une ou plusieurs programmations de centrales, sans avoir besoin de la présence d'une carte à puce dans le lecteur.

SmartECP est simple d'utilisation, l'outil de création automatique d'une série de badge vous évitera de fastidieuses programmations.

Vous pourrez également avec SmartECP visualiser et imprimer un rapport contenant tous les paramètres d'une carte à puce ou d'un fichier.

Installation

SmartECP a été testé avec les différentes versions de Windows : 95, 98, Me, NT, 2000, XP, XP SP2.

- Insérez la disquette d'installation n°1 nommée : « SmartECP » dans le lecteur de disquette.
- Cliquez sur le bouton « Démarrer » de Windows. Puis choisissez : « Exécuter... »
- Une fenêtre s'affiche.

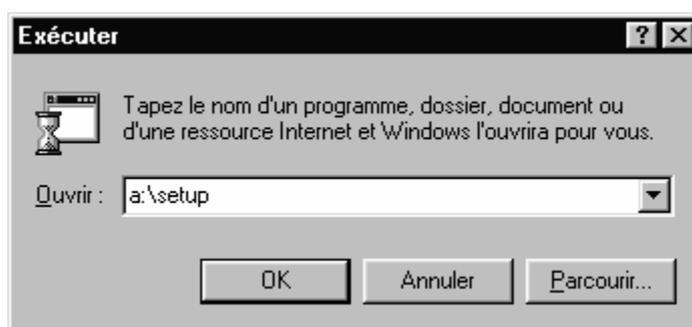


Figure 1 : Fenêtre « Exécuter » du menu « Démarrer » de Windows™

- Comme le montre la Figure 1, tapez : « a:\setup », puis cliquez sur OK.
- L'assistant d'installation doit maintenant s'exécuter. Il vous guidera à travers les quelques étapes de l'installation.

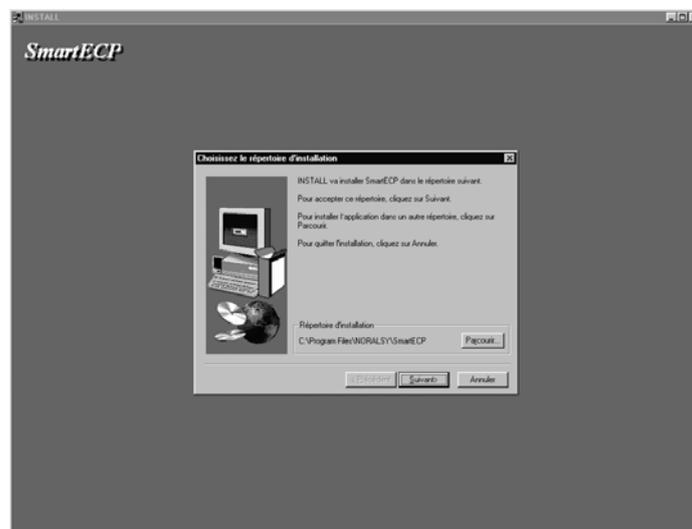


Figure 2 : Assistant d'installation de SmartECP.

Utilisation

Présentation du programme

Voici ci-dessous un aperçu de la fenêtre principale de SmartECP.

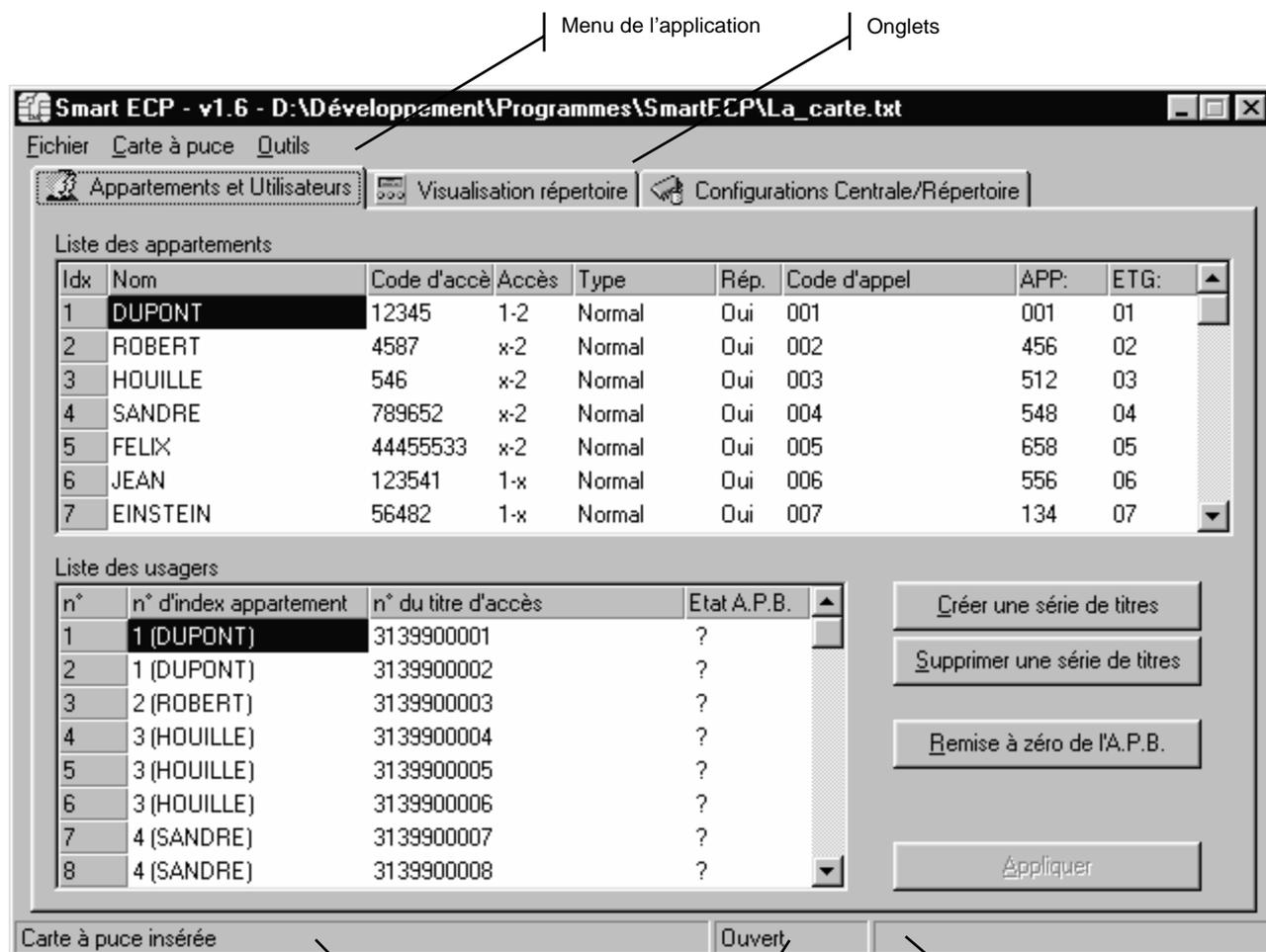


Figure 3 : Fenêtre principale de SmartECP

Barre d'état

Etat du lecteur

Etat des données

Barre de progression.

Lecture / Ecriture sur la carte à puce.

Toutes les fonctions du programme sont accessibles à partir du menu de l'application. Les paramètres de programmation sont accessibles par le biais des différents onglets.

- Appartements et utilisateurs : Paramètres du contrôle d'accès (Droits d'accès, N° des titres, Nom à afficher sur le ou les répertoires)
- Visualisation répertoire : Aperçu de ce que l'on peut visualiser sur un répertoire branché sur la porte 1 ou 2 ou les deux.
- Configuration centrale : Paramètres de base de la centrale (Temporisation d'ouverture, Bouton poussoir extérieur, type de porte)
- Configuration du répertoire : Paramètres de base des répertoires (Messages d'accueil, messages de dialogue, Libellé des champs d'information)

L'état dans lequel se trouve le programme est indiqué dans la barre d'état. On y trouve trois zones distinctes.

- Etat du lecteur : Un message s'affiche ici pour spécifier l'état du lecteur. (Attente d'une carte à puce, Carte à puce incorrecte, etc.)
- Etat des données : Un mot s'affiche ici pour spécifier si l'état des données. (Ouvert, Lu, Sauvegardé, Ecrit, Modifié)
- Barre de progression : Lors de la lecture ou de l'écriture sur la carte à puce, une barre de couleur progresse dans cette zone. Lorsque cette barre ne bouge plus l'opération précédemment lancée est terminée.

Pour commencer avec le logiciel SmartECP vous devez impérativement effectuer l'une des quatre opérations listées ci-dessous. Si vous ne connaissez pas toutes les implications de ces commandes, lisez attentivement cette notice.

- Menu « Carte à puce » | « Nouvelle centrale... »
- Menu « Fichier » | « Nouvelle centrale... »
- Menu « Carte à puce » | « Lire »
- Menu « Fichier » | « Ouvrir... »

Nouvelle centrale

Le choix "Nouvelle centrale..." est accessible depuis deux menus différents.

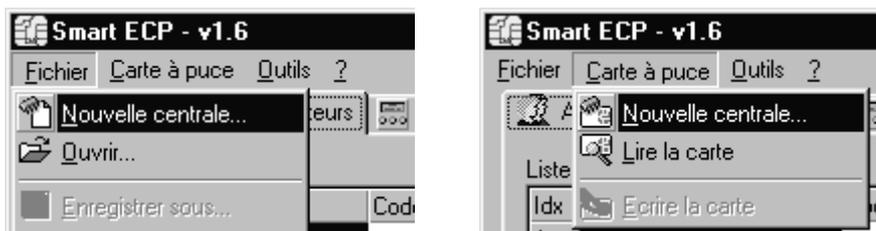


Figure 4 : « Nouvelle centrale... » depuis le menu « Fichier » ou le menu « Carte à puce »

Lorsque vous cliquez sur le menu « Fichier » puis sur « Nouvelle centrale... », un nouveau nom de fichier par défaut est créé, puis les paramètres affichés dans l'application sont effacés et remplacés par des paramètres par défaut. La nouvelle centrale ainsi créée est totalement vierge. Après avoir créé une nouvelle centrale il ne faudra pas oublier de l'enregistrer sur votre ordinateur, au moyen du choix « Enregistrer sous... ».

De la même manière, lorsque vous cliquez sur le menu « Carte à puce » puis sur le choix « Nouvelle centrale... », les paramètres affichés dans l'application sont effacés et remplacés par des paramètres par défaut. La nouvelle centrale ainsi créée est totalement vierge. Après avoir créé une nouvelle centrale par le menu « Carte à puce », deux choix s'offrent à vous. Vous pouvez enregistrer les paramètres sur votre ordinateur au moyen du choix « Enregistrer sous... », ou bien vous pouvez écrire les paramètres sur la carte à puce présente dans le lecteur.

Lecture d'une carte à puce

Lorsqu'il n'y a pas de carte à puce insérée dans le lecteur de carte, la barre d'état affiche le message présenté en Figure 5. Attention lorsque le programme est en attente d'une carte à puce, le Menu de l'application "Carte à puce" apparaît en couleur grisé. Cela signifie que l'on a pas accès aux fonctions du lecteur de carte à puce.



Figure 5 : Barre d'état : "Attente d'une carte à puce"

Dès que vous introduisez une carte à puce dans le lecteur, le programme affiche le message montré en Figure 6, et le menu "Carte à puce" change de couleur pour apparaître en noir vif.



Figure 6 : Barre d'état : "Carte à puce insérée"

A partir de là, vous avez accès aux fonctionnalités du lecteur de carte à puce.



Figure 7 : Menu de l'application : « Carte à puce : Lire la carte »

Cliquez sur le choix « Lire la carte ». La barre de progression doit s'animer jusqu'à remplir totalement la zone de progression de la barre d'état. Lorsque la lecture est terminée, les données apparaissent dans les différents onglets et le mot « Lu » apparaît dans la partie du milieu de la barre d'état.

Ouverture d'un fichier - Récupération des données à partir d'un fichier

Si vous avez sur votre ordinateur un fichier de paramètres, vous pourrez alors l'ouvrir afin de le consulter, de le modifier ou encore de le copier sur une carte à puce adéquate.



Figure 8 : Menu « Fichier » | « Ouvrir... »

Cliquez sur le menu « Fichier » puis sur le choix « Ouvrir... » comme indiqué en Figure 8, une boîte de dialogue s'affichera pour vous demander le nom et l'emplacement du fichier à ouvrir.

Programmation de la centrale

Il est important de comprendre que la carte à puce va stocker les éléments suivants :

- Paramètres de la centrale.
- Paramètres du ou des répertoires. **NOUVEAU !**
- Programmation du contrôle d'accès.

Modifications des paramètres de la centrale et du répertoire

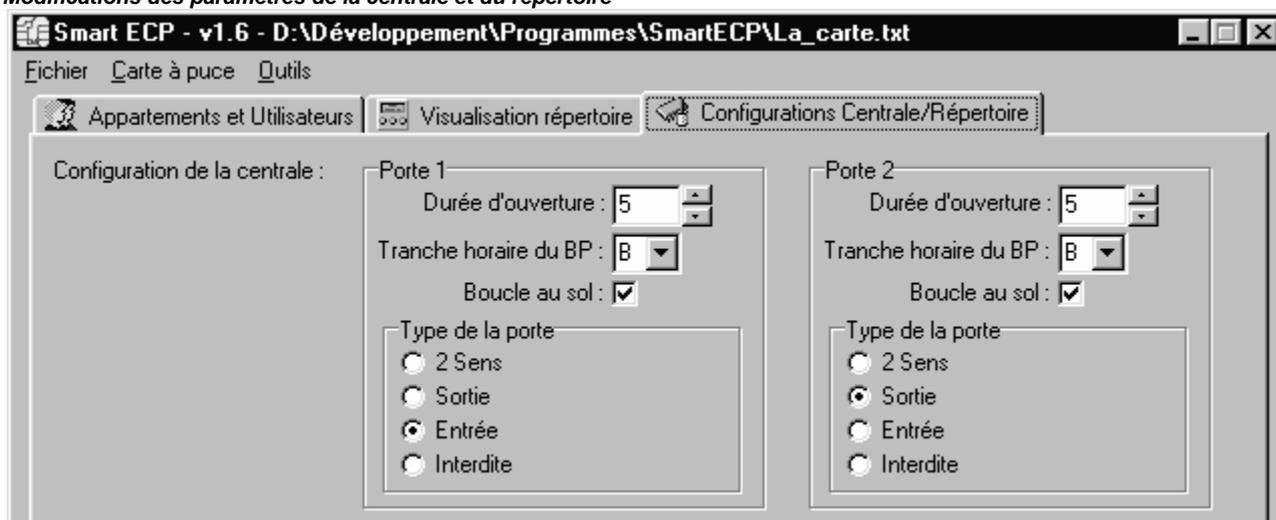


Figure 9 : Onglet « Configuration centrale et répertoire » partie supérieure

☐ Durée d'ouverture

Augmentez ou diminuez la valeur de la temporisation d'ouverture au moyen des boutons Haut/Bas ou bien entrez directement la valeur numérique. L'unité est la seconde.

☐ Tranche horaire du BP

A l'aide de la liste déroulante modifiez l'indicateur de tranche horaire pour le bouton poussoir extérieur.

| Tranche horaire | Signification |
|-----------------|--|
| 0 | Valide 24h/24h |
| 1 | Valide quand le contact C1 de l'horloge est ouvert |
| 2 | Valide quand le contact C1 de l'horloge est fermé |
| 3 | Valide quand le contact C2 de l'horloge est ouvert |
| 4 | Valide quand le contact C2 de l'horloge est fermé |
| B | Non valide |

Tableau 1 : Signification des tranches horaires

L'horloge dont il est fait mention ici est optionnelle. Elle ne fait pas partie de la centrale.

☐ Boucle au sol

Si l'option « Boucle au sol » est cochée, le ou les lecteurs connectés à la porte ne seront valides que si le contact boucle au sol est fermé. Cette option est principalement utilisée pour la gestion d'anti-passback.

☐ Type de la porte

Les portes sont le plus souvent de type « 2 Sens ».

| Type de porte | Signification |
|---------------|--------------------------------------|
| 2 Sens | Porte non soumise à l'anti-passback |
| Entrée | Porte d'entrée pour l'anti-passback |
| Sortie | Porte de sortie pour l'anti-passback |
| Interdite | Porte non contrôlée par la centrale |

Tableau 2 : Type de porte

Reportez-vous au chapitre Gestion de l'Anti-Passback pour de plus amples renseignements

Remarque : Lorsque la centrale est une centrale une porte, la porte 2 doit être de type " interdite ".



Figure 10 : Onglet « Configuration centrale et répertoire » partie inférieure

Le paramétrage du répertoire consiste à définir un message d'accueil, si le message par défaut ne convient pas. De la même manière les libellés d'informations peuvent être modifiés. Ces derniers s'affichent lorsque l'on sélectionne un nom, ils précèdent des informations complémentaires qui peuvent être affichées avec le nom.

Création d'un appartement

La notion d'appartement permet de regrouper plusieurs types d'informations.

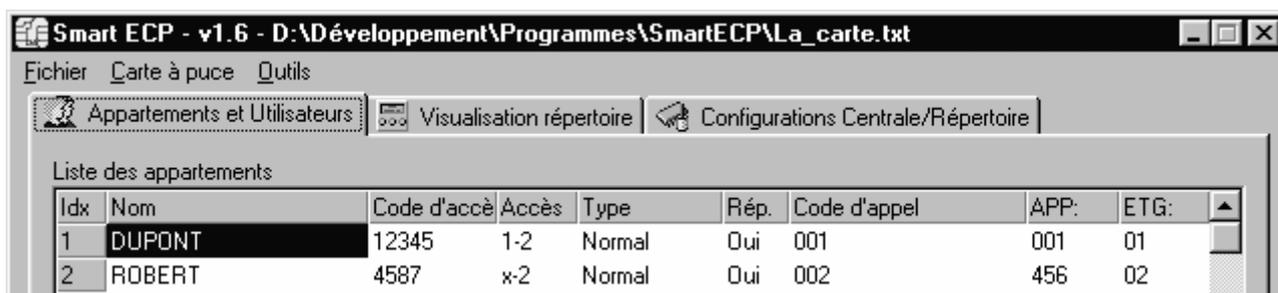


Figure 11 : Tableau des appartements

- **Nom** : C'est en général le nom de famille des personnes occupant l'appartement. Si la centrale gère de l'interphonie digitale, le nom sera automatiquement affiché sur le ou les répertoires. Le nom peut contenir jusqu'à 16 caractères
- **Code d'accès** : Si la platine de rue possède un clavier codé, les occupants de l'appartement pourront entrer avec le code indiqué. Le code va de 3 à 8 termes, seul les chiffres sont acceptés, ainsi que les lettres A et B.
- **Accès** : Il s'agit de l'autorisation d'accès sur les portes 1 et 2. 1 – 2 signifie accès autorisé sur les deux portes, lorsque le n° de la porte est remplacé par la lettre « x », l'accès n'est pas autorisé. Dans l'exemple de la Figure 1, les occupants de l'appartement « ROBERT » ont accès par la porte 2, mais pas par la porte 1.
- **Type** : Cette colonne définit le type des titres d'accès qui seront associés à l'appartement. A ce stade, vous devez retenir que le type « Normal » est le plus souvent utilisé. Pour de plus ample renseignement reportez-vous au chapitre Gestion de l'anti-passback.
- **Rép.** : Si un « Oui » figure dans cette colonne, le nom de l'appartement sera affiché sur le ou les répertoires. (Dans l'exemple de la Figure 11, les deux portes 1 et 2 sont équipées d'un répertoire à défilement de noms
- **Code d'appel** : Lorsque l'installation est équipée d'interphonie à appel digital, le ou les répertoires envoient le code d'appel, c'est lui qui permet de faire sonner un poste. Le code d'appel peut contenir de 2 à 16 chiffres. Lorsque l'appel est effectué depuis un clavier, il faut le faire précéder de la lettre « A » et terminer par la lettre « B », par exemple pour le code d'appel « 212 » il faut composer « A212B » .
- **APP** : Cette colonne est nommée « APP : » dans cet exemple, mais en réalité cette colonne correspond à l'information que l'on affiche sur le répertoire de nom lorsque l'on a sélectionné une personne.
- **ETG** : Identique à la colonne « APP : » .

La création d'un appartement, consiste à entrer un nom, que ce soit le nom d'une personne que l'on pourra joindre par l'interphone digital ou que ce soit le nom d'un groupe de personne ayant des droits d'accès bien précis.

Après le nom, les critères indispensables sont : L'accès, et le type de clé.

Les autres critères sont, comme on a pu le voir, destinés à gérer l'interphone à appel digital.

Création d'une série de titres

Dans la page « Appartements et Utilisateurs », cliquez sur le bouton créer une série de titres, la fenêtre de la Figure 12 apparaîtra.

Figure 12 : Assistant de création automatique de titres d'accès.

Dans l'exemple de la Figure 12, on veut programmer 50 titres d'accès ayant l'autorisation d'ouvrir les portes 1 et 2 de la centrale. Le code site de la série de titres est 44399. Le numéro de la première clé est 0001.

Cliquez tout d'abord sur l'appartement auquel se rattache la série de titres. Au moment où vous cliquez, les informations de l'appartement apparaissent dans le cadre « Paramètres de l'appartement choisi ». Il est possible de modifier les paramètres. Si bien que la création d'appartement est possible de cet assistant.

Choisissez l'index de la première clé de la série. (Si par exemple vous aviez 250 titres déjà programmés, et qu'il vous faille ajouter 100 titres vous devrez entrer « 251 » dans l'index du premier utilisateur.

Entrez maintenant le nombre de titres à créer. Dans notre exemple, ce sera « 50 ».

Puis entrez le code site, et le numéro du premier titre. Au fur et à mesure que vous entrez ces informations, les affichages de « n° de titre du premier utilisateur » ainsi que « n° de titre du dernier utilisateur », se modifient. Ils vous permettront de contrôler l'évolution du code complet du titre d'accès.

Il ne reste plus maintenant qu'à cliquer sur le bouton « Créer ». L'assistant disparaîtra et vous pourrez consultez la liste des titres nouvellement créés.

Suppression d'une série de titres

Depuis l'onglet « Appartements et Utilisateurs » cliquez sur le bouton « Suppression d'une série de titre ». Le dialogue représenté en Figure 13 s'affiche.

Figure 13 : Suppression d'une série de titre.

Tapez les bornes de la série à supprimer, puis cliquez sur OK.

Validation des données

Lorsque vous avez fait des modifications de la programmation, il convient de cliquer sur le bouton « Appliquer ». Voir Figure 14.



Figure 14 : Bouton « Appliquer »

Ce bouton est présent dans chacune des pages où des modifications sont possibles.

Attention ! Avant de quitter le programme, il vous faudra choisir entre :

- Sauvegardé les modifications sur votre ordinateur.
- Ecrire les modifications sur la carte à puce (s'il y a une carte à puce insérée)
- Quitter sans rien sauvegardé.

Le fait de **cliquer** sur le bouton **appliquer**, permet de **mettre à jour** les fenêtres de **prévisualisation**. Cliquer sur le bouton « Appliquer » **n'écrit pas** les **données** sur le fichier en cours ou sur la carte à puce.

Ecriture des modifications sur la carte



Figure 15 : Menu « Carte à puce » / « Ecrire la carte »

Lorsque vous avez terminé une programmation, vous devez cliquer sur le Menu « Carte à puce », puis choisir « Ecrire la carte » comme le montre la Figure 15. Lors de cette opération la carte à puce ne doit pas être retirée.

Pour être certain que l'écriture est terminée, veuillez attendre que le témoin lumineux du lecteur s'éteigne.

Sauvegarde des données sur fichier



Figure 16 : Menu « Fichier » / « Enregistrer sous... »

Le menu « Fichier » vous offre un choix « Enregistrer sous ». Lorsque vous cliquez dessus, une boîte de dialogue s'affiche et vous pouvez à partir de celui-ci choisir un nom pour le fichier de sauvegarde, ainsi que l'emplacement auquel le fichier sera enregistré.

Une fois ce fichier créé, il vous sera facile de le ré-ouvrir, pour une utilisation ultérieure.

Impression des données

Comme vous pouvez le voir en Figure 16, sous le choix « Enregistrer sous... », figure le choix « Aperçu... ». En cliquant dessus vous obtiendrez l'aperçu avant impression d'un rapport de programmation. Si le contenu convient, vous pourrez alors lancer l'impression.

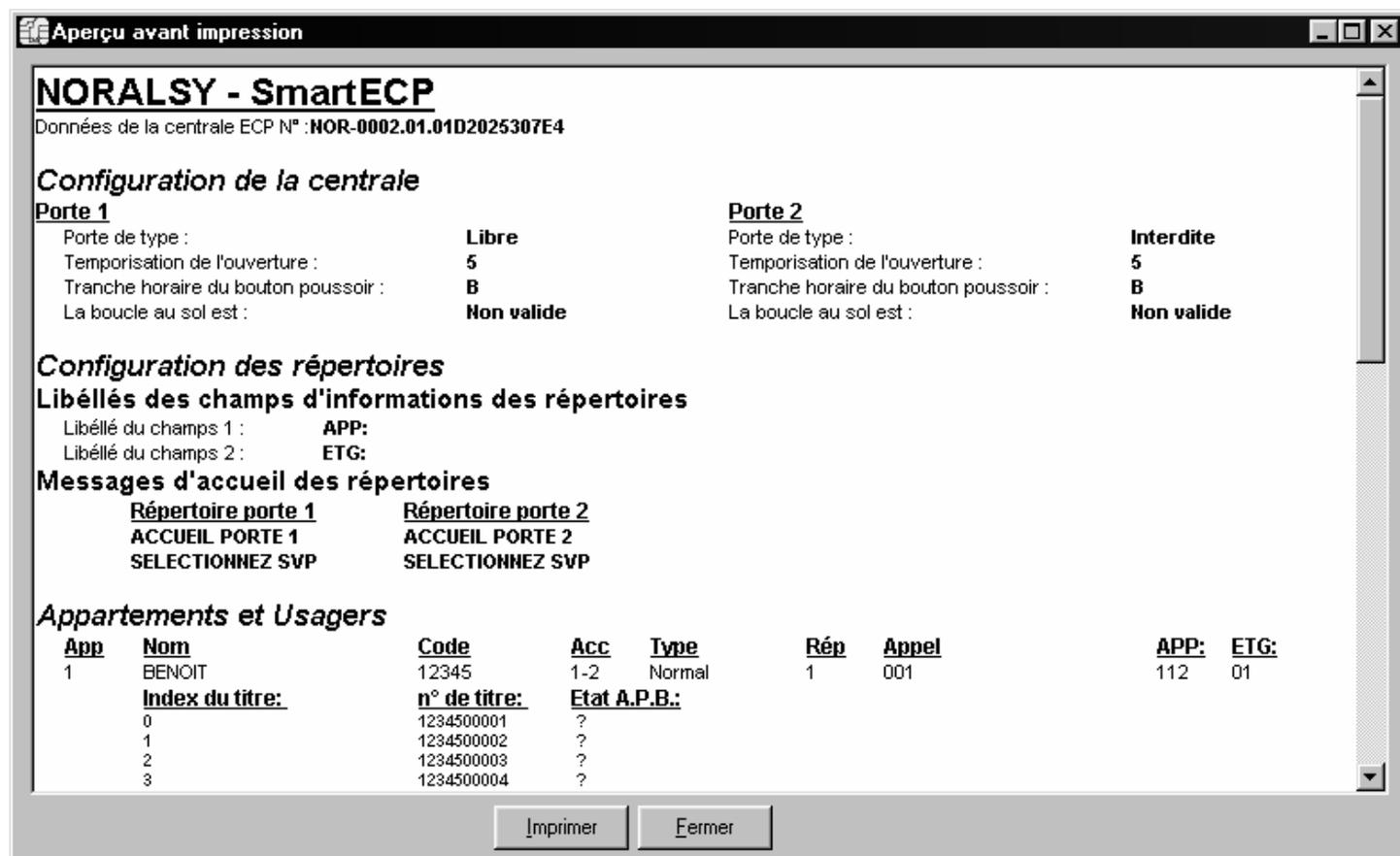


Figure 17 : Fenêtre « Aperçu avant impression »

L'impression une fois lancée, fera approximativement 6 pages.

Gestion de l'anti-passback

Les centrales de type ECPxxxCP permettent de faire de la gestion d'anti-passback. Pour réaliser une telle gestion, la centrale doit nécessairement être une centrale 2 portes.

Rôle de l'anti-passback

L'anti-passback, permet de déclarer qu'une personne est passée par une porte dite « porte d'entrée », et qu'elle ne pourra pas y passer une seconde fois, tant qu'elle ne sera pas passée par une porte dite « porte de sortie ».

L'application typique de l'anti-passback se limite au contrôle d'accès parking, afin que le titre d'accès d'une personne ne fasse pas entrer plus d'une voiture.

Conditions requises pour une gestion anti-passback

La limitation d'une gestion anti-passback au domaine du parking se comprend en considérant les points suivants. Si une personne est entrée par la « porte d'entrée », sans avoir utilisé son titre d'accès (c'est bien souvent le cas pour une porte Piétons) celle-ci ne pourra pas sortir (à moins qu'on ne lui tienne la porte une fois encore). En effet le dernier mouvement connu de la personne est une sortie et l'anti-passback interdit deux mouvements consécutifs de même type.

Il est donc primordial, lorsque vous prévoyez une gestion anti-passback, de s'assurer que tous les utilisateurs sont bien obligés de se servir de leur titre d'accès.

Utilisation de la boucle au sol

La centrale ECPxxxCP possède pour chacune des portes une entrée en contact sec, qui peut être connectée sur une boucle de détection électromagnétique. Quel que soit le type de détection employé, cette entrée lorsqu'elle est configurée dans la programmation (Case à cocher « Boucle au sol » va valider ou dévalider le lecteur de la porte concernée. Cette option est le plus souvent utilisée afin d'empêcher les piétons d'entrer et sortir par des portes de parking (et par conséquent de modifier les états anti-passback).

Programmation de l'anti-passback

Bien que la gestion de l'anti-pass-back paraisse lourde, sa programmation reste simple. Comme on a pu le voir, il est nécessaire d'avoir une centrale deux portes.

Une des portes doit être configurée de type « Entrée », tandis que l'autre porte doit être configurée de type « Sortie ».

Cette seule programmation suffit pour mettre l'anti-passback en route.

Seul les titres d'accès de type Normal ou Visiteur seront soumis à l'anti-passback. Les titres d'accès de type Service peuvent passer plusieurs fois de suite par une porte d'entrée ou de sortie (le type Service est généralement réservé au gardien ou au veilleur de nuit).

Remise à zéro de l'anti-passback

Lorsque pour une raison quelconque, une porte au moins a été déconnectée, on peut supposer que certains utilisateurs sont entrés ou sortis sans que le système ait pu les prendre en compte. Pour éviter tout problème, une fonction permet de replacer tous les utilisateurs dans l'état anti-passback inconnu.

Cette fonction est accessible de la page principale de SmartECP « Appartements et Utilisateurs ». Il s'agit du bouton « Remise à zéro de l'A.P.B. ».

NORALSY CHENNEVIERES (94)

SERVICES ADMINISTRATIFS
Tél. 01 49 62 20 20

SERVICES COMMERCIAUX
Tél. 01 49 62 20 15 – Fax. 01 49 62 20 25

SERVICE COMMANDE CLIENT
Tél. 01 49 62 20 00 – Fax. 01 49 62 20 10

COMPTOIR ENLEVEMENTS CLIENTS

Z.I. – 16, RUE LAVOISIER – 94437 CHENNEVIÈRES/MARNE CEDEX

NORALSY PARIS (75)

COMPTOIR ENLEVEMENTS CLIENTS

SERVICE APRES-VENTE
Tél. 01 43 44 91 91 – Fax. 01 43 44 66 62

16A, BOULEVARD DE REUILLY – 75012 PARIS

NORALSY SUR INTERNET

<http://www.noralsy.com>